

Étude dirigée



Règlement

L'étude dirigée est organisée en une session à l'école de Condé-sur-Vesgre :

Une étude fin cycle 2 et cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) le mardi et le jeudi

L'étude est assurée par un professeur pendant la période scolaire.

L'accueil des enfants est assuré dès la sortie du car à 16h30, détente et goûter jusqu'à 17h00 (le goûter est apporté par les enfants), étude dirigée de 17h00 à 18h00.

Aucun enfant ne pourra quitter l'étude durant ces horaires. Il est rappelé aux parents d'attendre leur(s) enfant(s) à l'extérieur des classes afin de ne pas perturber le cours de l'étude. Les consoles de jeux portables, baladeurs et tout autre équipement audiovisuel ne sont pas autorisés dans la salle d'étude.

A 18h00, seuls les enfants inscrits à la garderie seront conduits dans leurs locaux. Les autres seront récupérés impérativement par les parents à 18h00 à l'école de Condé-sur-Vesgre ou autorisés par écrit à rentrer seuls chez eux.

INSCRIPTION

Les inscriptions se feront auprès du SIVOM ABC.

L'inscription engage les participants à une fréquentation régulière sur l'ensemble de l'année scolaire.

En conséquence, les personnes inscrites devront s'acquitter du versement mensualisé tout au long de l'année scolaire.

PAIEMENT

Le tarif mensuel est forfaitaire et lissé sur l'année scolaire.

Les tarifs sont adoptés chaque année par délibération.

Les jours de fréquentation sont fixés pour l'année scolaire et devront être réguliers.